2019/05 30 avril 2019

Province de Liège

BULLETIN PROVINCIAL

Périodique

Sommaire

Pages

N° 13 <u>SERVICES PROVINCIAUX – INFRASTRUCTURES ET</u> <u>ENVIRONNEMENT – RÉSERVES NATURELLES</u>

Avis du Collège provincial concernant la demande d'extension et de renouvellement des conditions de gestion de la Réserve naturelle de la Vallée de la Gueule à PLOMBIÈRES Arrêté du Collège provincial du 28 mars 2019

N° 14 <u>SERVICES PROVINCIAUX – INFRASTRUCTURES ET</u> <u>ENVIRONNEMENT – RÉSERVES NATURELLES</u>

Avis du Collège provincial concernant la demande de création de la réserve forestière des Foxhalles à Malmedy et d'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid à BAELEN

Arrêté du Collège provincial du 04 avril 2019

36

N° 15 <u>SERVICES FÉDÉRAUX DU GOUVERNEUR</u> – ORDRE PUBLIC – MESURES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Arrêté de police du Gouverneur f.f. de la Province du 15 avril 2019 abrogeant son arrêté de police du 14 février 2017 relatif au signalement des zones de captage d'eau sur le parcours d'activités de sport moteurs.

39

N° 16 <u>PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS</u>

Circulaire du Gouverneur de la Province du 25 avril 2019

43

N° 17 <u>RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE</u> <u>ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u>

Arrondissement de **LIÈGE**

44

ANS

BASSENGE

BLEGNY

CHAUDFONTAINE

SOUMAGNE

	,
VIC	L
VISI	Γ

Arrondissement de HUY-WAREMME	48
AMAY	
BRAIVES	
DONCEEL	
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	
OREYE	
VILLERS-LE-BOUILLET	
WAREMME	
Arrondissement de VERVIERS	49
PLOMBIÈRES	
THEUX	
VERVIERS	

N° 13 <u>SERVICES PROVINCIAUX – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT –</u> <i>RÉSERVES NATURELLES

Avis du Collège provincial concernant la demande d'extension et de renouvellement des conditions de gestion de la Réserve naturelle de la Vallée de la Gueule à PLOMBIÈRES Arrêté du Collège provincial du 28 mars 2019

Séance du Collège provincial, en date du 28 mars 2019 à laquelle assistent :
Président avec voix délibérative :
M. Luc GILLARD, Député provincial-Président ;
Membres avec voix délibérative :
Mme K. FIRQUET, MM. R. MEUREAU,
M. A. DENIS et Mme M. BRODURE-WILLAIN,
Députés provinciaux ;
M. A. DENIS, étant rapporteur ;
Mme C. DELCOURT, Gouverneur ff, en sa qualité de Commissaire du Gouvernement wallon ;
Directeur général provincial a.i. : M. P. BROOZE

Réf.: RN 184 GED 2019-02331

LE COLLEGE PROVINCIAL

Vu la demande du 11 janvier 2019 par laquelle le Service public de Wallonie – Département de la Nature et des Forêts, Direction de la Nature (DGO 5) sollicite l'avis du Collège provincial sur l'extension et le renouvellement des conditions de gestion de la Réserve naturelle « la Vallée de la Gueule » à PLOMBIERES transmise par le Service public de Wallonie ;

Attendu qu'en application de l'article 6 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, le Collège provincial doit, après consultation des Collèges des Bourgmestres et Echevins des communes sur le territoire desquelles la réserve est située, émettre un avis dans les soixante jours de la réception de la demande ;

Vu que le Collège communal de PLOMBIERES émet un avis favorable sur l'extension et le renouvellement des conditions de gestion de la Réserve naturelle « la Vallée de la Gueule » ;

Vu que la zone concernée par le renouvellement de la Réserve Naturelle Agréée de « la Vallée de la Gueule » sur la commune de Plombières est traversée par 4 cours d'eau :

- le ruisseau « La Gueule », n° 1-00, dans sa partie classée en 1ème catégorie ;
- le ruisseau « Le Tunishbach », n° 1-14, dans sa partie classée en 2ème catégorie ;
- le ruisseau « Le Weschbach », n° 1-13, dans sa partie classée en 3ème catégorie ;
- le ruisseau « Bach », non classé.

Le Service des Cours d'eau émet un avis favorable pour autant que la présence de la Réserve naturelle ne constitue pas une entrave aux opérations d'entretien de ces cours d'eau. L'accès à la zone doit rester libre pour le personnel et les engins nécessaires à leur entretien. Il serait souhaitable que l'arrêté octroie la dérogation prévue à la Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, pour tous les travaux d'entretien et de petite réparation nécessaires à la gestion du cours d'eau.

Vu l'importance de gérer les espèces exotiques envahissantes tant animales et végétales présentent sur le site. Et notamment, la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) sur les berges de la Gueule et de certains de ses affluents ;

Vu que certains terrains sont traversés et/ou bordés par des chemins communaux, il y aurait lieu de s'assurer que la circulation publique reste assurée sur ces chemins. En ce qui concerne la Voirie communale, le projet ne donne pas lieu à autres observations ;

Statuant à l'unanimité

ARRETE

Article 1er:

Le Collège provincial émet un avis favorable sur la demande du 11 janvier 2019 du Service public de Wallonie – Direction de la Nature (DGO 5), et invite le Service public Wallonie à prendre en considération les observations formulées suivantes :

- La zone concernée par le renouvellement de la Réserve naturelle agréée de « la Vallée de la Gueule » sur la commune de Plombières est traversée par 4 cours d'eau :
 - le ruisseau « La Gueule », n° 1-00, dans sa partie classée en 1ème catégorie ;
 - le ruisseau « Le Tunishbach », n° 1-14, dans sa partie classée en 2ème catégorie ;
 - le ruisseau « Le Weschbach », n° 1-13, dans sa partie classée en 3ème catégorie ;
 - le ruisseau « Bach », non classé.

Le Service des Cours d'eau émet un avis favorable pour autant que la présence de la Réserve naturelle ne constitue pas une entrave aux opérations d'entretien de ces cours d'eau. L'accès à la zone doit rester libre pour le personnel et les engins nécessaires à leur entretien. Il serait souhaitable que l'arrêté octroie la dérogation prévue à la Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, pour tous les travaux d'entretien et de petite réparation nécessaires à la gestion du cours d'eau.

 Le Service Environnement et de la Mobilité durable confirme l'importance de gérer les espèces exotiques envahissantes tant animales et végétales présentent sur le site. Et notamment, la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) sur les berges de la Gueule et de certains de ses affluents;

 Certains terrains sont traversés et/ou bordés par des chemins communaux, il y aurait lieu de s'assurer que la circulation publique reste assurée sur ces chemins. En ce qui concerne la Voirie communale, le projet ne donne pas lieu à autres observations;

Article 2:

Le présent arrêté sera transmis :

- pour décision au requérant : Service public de Wallonie Direction générale de la Nature (DGO 5) – Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Namur;
- pour information au Collège communal de PLOMBIERES Place du 3^{ème} Millénaire, 1 4850 PLOMBIERES.

Pour le Collège provincial,

Marianne LONHAY

Luc GILLARD

Directrice générale provinciale

Député provincial - Président

N° 14 <u>SERVICES PROVINCIAUX – INFRASTRUCTURES ET</u> <u>ENVIRONNEMENT – RÉSERVES NATURELLES</u>

Avis du Collège provincial concernant la demande de création de la réserve forestière des Foxhalles à Malmedy et d'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid à BAELEN

Arrêté du Collège provincial du 04 avril 2019

Séance du Collège provincial, en date du 4 avril 2019 à laquelle assistent :
Président avec voix délibérative :
M. Luc GILLARD, Député provincial-Président ;
Membres avec voix délibérative :
Mme K. FIRQUET, MM. R. MEUREAU,
M. A. DENIS et Mme M. BRODURE-WILLAIN,
Députés provinciaux ;
M. A. DENIS, étant rapporteur ;
Mme C. DELCOURT, Gouverneur ff, en sa qualité de Commissaire du Gouvernement wallon ;
Directrice générale provinciale : Mme M. LONHAY.

Réf.: RN 185-186

GED 2019-03236

LE COLLEGE PROVINCIAL

Vu la demande du 8 février 2019 par laquelle le Service public de Wallonie – Département de la Nature et des Forêts, Direction de la Nature (DGO 5) sollicite l'avis du Collège provincial sur la création de la réserve forestière des Foxhalles à MALMEDY et sur l'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid à BAELEN transmise par le Service public de Wallonie ;

Attendu qu'en application de l'article 6 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, le Collège provincial doit, après consultation des Collèges des Bourgmestres et Echevins des communes sur le territoire desquelles la réserve est située, émettre un avis dans les soixante jours de la réception de la demande ;

Considérant que le Collège communal de MALMEDY n'a émis aucun avis dans les délais prescrits ;

Vu que le Collège communal de BAELEN émet un avis favorable sur l'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid » ;

Vu que la zone concernée par l'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid à Membach (BAELEN) est longée et traversée par 3 cours d'eau :

- le ruisseau « la Helle », n° 4-61, dans sa partie classée en 2ème catégorie ;
- le ruisseau « le Ternellbach », n° 4-68, dans sa partie classée en 3ème catégorie ;
- le ruisseau « de la Shoristaine », n° 4-67, dans sa partie classée en 3ème catégorie.

Vu que la zone concernée par la demande d'avis sur la création de la réserve forestière des Foxhalles à Géromont (MALMEDY) est longée par un ruisseau non dénommé, non class ;

Attendu qu'un avis favorable est émis pour autant que la présence de la réserve forestière ne constitue pas une entrave aux opérations d'entretien de ce cours d'eau. L'accès à la zone doit rester libre pour le personnel et les engins nécessaires à son entretien. Il serait souhaitable que l'arrêté octroie la dérogation prévue à la Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, pour tous les travaux d'entretien et de petite réparation nécessaires à la gestion du cours d'eau ;

Vu que l'absence d'espèces invasives sur le site, il est toutefois important de surveiller le site afin d'éviter leur éventuelle apparition ;

Vu que les réserves forestières ne sont longées ni traversées par aucune Voirie communale ou anciennement vicinale, le projet ne donne pas lieu à autres observations ;

Statuant à l'unanimité,

ARRETE

Article 1er:

Le Collège provincial émet un avis favorable sur la demande du 8 février 2019 du Service public de Wallonie – Direction de la Nature (DGO 5), et invite le Service public Wallonie à prendre en considération les observations formulées suivantes :

- La zone concernée par l'extension de la réserve forestière du Bongard et Millescheid à Membach (BAELEN) est longée et traversée par 3 cours d'eau, « la Helle », n° 4-61, dans sa partie classée en 2ème catégorie, « le Ternellbach », n° 4-68, dans sa partie classée en 3ème catégorie, « la Shoristaine », n° 4-67, dans sa partie classée en 3ème catégorie;
- La zone concernée par la demande d'avis sur la création de la réserve forestière des Foxhalles à Géromont (MALMEDY) est longée par un ruisseau non dénommé, non classé ;
- Un avis favorable est émis pour autant que la présence de la réserve forestière ne constitue pas une entrave aux opérations d'entretien de ce cours d'eau. L'accès à la zone

doit rester libre pour le personnel et les engins nécessaires à son entretien. Il serait souhaitable que l'arrêté octroie la dérogation prévue à la Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, pour tous les travaux d'entretien et de petite réparation nécessaires à la gestion du cours d'eau ;

- Le Service Environnement et de la Mobilité durable confirme l'absence d'espèces invasives sur le site, il est toutefois important de surveiller le site afin d'éviter leur éventuelle apparition;
- Les réserves forestières ne sont longées ni traversées par aucune Voirie communale ou anciennement vicinale, le projet ne donne pas lieu à autres observations.

Article 2:

Le présent arrêté sera transmis :

- pour décision au requérant : Service public de Wallonie Direction générale de la Nature (DGO 5) – Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Namur ;
- pour information au Collège communal de MALMEDY Al Gofe, 19 4960 MALMEDY;
- pour information au Collège communal de BAELEN Rue de la Régence, 1 4837 BAELEN.

Pour le Collège provincial,

Marianne LONHAY

Luc GILLARD

Directrice générale provinciale

Député provincial - Président

.....

N° 15 <u>SERVICES FÉDÉRAUX DU GOUVERNEUR – ORDRE PUBLIC –</u> MESURES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Arrêté de police du Gouverneur f.f. de la Province du 15 avril 2019 abrogeant son arrêté de police du 14 février 2017 relatif au signalement des zones de captage d'eau sur le parcours d'activités de sport moteurs.



POLIZEIERLASS

- Aufgrund des Erlasses der Wallonischen Regierung vom 3. März 2016 zur Abänderung des verordnungsrechtlichen Teils des Buches II des Umweltgesetzbuches, welches das Wassergesetzbuch bildet, um den Schutz der Präventivzonen für die Wasserentnahme im Rahmen von Motorsportaktivitäten zu gewährleisten (B.S. vom 16/03/2016, S. 17808);
- Aufgrund der abgeänderten Artikel R.165, R.166 und R.167 besagten Wassergesetzbuches, die seit dem 1. Januar 2017 angewendet werden;
- Aufgrund des Provinzialgesetzes, insbesondere Artikel 128, abgeändert durch Artikel 226 des Gesetzes vom 7. Dezember 1998 zur Organisation eines auf zwei Ebenen strukturierten integrierten Polizeidienstes;
- Aufgrund des Königlichen Erlasses vom 28. November 1997 zur Regelung der Veranstaltung von ganz oder teilweise auf öffentlichen Straßen ausgetragenen Automobilsportwettbewerben oder -wettkämpfen (B.S. vom 5. Dezember 1997), abgeändert durch den Königlichen Erlass vom 28. März 2003 (B.S. vom 15. Mai 2003), insbesondere Artikel 11, 2°: "eine detaillierte Streckenkarte einschließlich Verbindungsstrecken, auf der die Fahrtroute des Wettbewerbs oder Wettkampfs, die Sperrbereiche, die besonderen Gefahrenzonen, die für den Verkehr gesperrten Straßen und Wege (...)";
- Aufgrund der Erwägungen, die zum Erlass der Wallonischen Regierung vom 3. März 2016 geführt haben, insbesondere: dass der geringste Unfall in der Präventivzone, ob auf der öffentlichen Straße oder nicht, zu nicht wieder gutzumachenden Umweltschäden führen kann, die keine vorbeugende Maßnahme mit Sicherheit verhindern kann;
- Aufgrund dessen, dass der SPW/Abteilung Umwelt und Wasser/Direktion Grundwasser am 31. Juli 2018 an die Veranstalter von Rallyes, an die Gemeindeverwaltungen, Wasserhersteller und Gouverneure ein Rundschreiben für Motorsportveranstaltungen in Schutzzonen zur Wassergewinnung und für das Verfahren für eine Ausnahmegenehmigung vom Verbot der Durchquerung einer Schutzzone gerichtet hat;
- Aufgrund dessen, dass dieses Rundschreiben das Verfahren für die Beantragung einer Ausnahmegenehmigung, falls diese möglich ist, genau regelt;

1

 Aufgrund des Erlasses des Gouverneurs vom 14. Februar 2017, mit dem die Veranstalter von Motorsportaktivitäten aufgefordert werden, etwaige Schutzzonen anzugeben;

ERLÄSST DER GOUVERNEUR DER PROVINZ LÜTTICH:

Artikel 1:

Dieser Polizeierlass hebt die Bestimmungen des Polizeierlasses vom 14. Februar 2017 mit sofortiger Wirkung auf.

Artikel 2:

Dieser Polizeierlass tritt ab seinem Aushang an den üblichen, für amtliche Bekanntmachungen bestimmten Orten in Kraft. Er wird auch im Bulletin der Provinz Lüttich veröffentlicht.

Lüttich, den JS. April 2019

Catherine DELCOURT Diensttuender Gouverneur



ARRETE DE POLICE

Le Gouverneur de la province de Liège,

- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 mars 2016 modifiant le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau - partie réglementaire en vue d'assurer la protection des zones de prévention de captage dans le cadre des activités de sports moteurs (M.B. du 16/03/2016, p. 17808);
- Vu les articles R.165, R.166 et R.167 dudit Code de l'eau ainsi modifiés et d'application dès le 1^{er} janvier 2017;
- Vu la loi provinciale, notamment son article 128, tel que modifié par l'article 226 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;
- Vu l'arrêté royal du 28 novembre 1997 portant réglementation de l'organisation d'épreuves ou de compétitions sportives pour véhicules automobiles disputées en totalité ou en partie sur la voie publique (M.B., 5 décembre 1997), modifié par l'Arrêté royal du 28 mars 2003 (M.B., 15 mai 2003) et plus particulièrement son article 11.2°: « la carte détaillée du parcours, à l'inclusion des trajets de liaison, décrivant l'itinéraire de l'épreuve ou compétition, les zones interdites au public, les zones particulièrement dangereuses, les routes interdites à la circulation (...) »;
- Vu les considérations ayant motivé l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 mars 2016 et notamment : que le moindre accident en zone de prévention, qu'il survienne ou non sur la voie publique est susceptible d'entraîner des dommages environnementaux irrémédiables qu'aucune mesure préventive n'est à même d'éviter avec certitude;
- Attendu que le SPW/Département de l'Environnement et de l'Eau/Direction des Eaux souterraines a émis à l'attention des organisateurs de rallyes, des administrations communales, des producteurs d'eau et des Gouverneurs une circulaire relative aux activités de sports moteurs de véhicules automobiles en zone de prévention de prise d'eau et procédure de demande de dérogation à l'interdiction de traversée en zone de prévention, le 31 juillet 2018;
- Attendu que cette circulaire précise la procédure de demande de dérogation lorsque celle-ci est possible;
- Vu l'arrêté de police du 14 février 2017 par lequel il est demandé aux organisateurs d'activités de sport moteurs de mentionner les zones de prévention éventuelles.

1

ARRETE:

Article 1:

Le présent arrêté de police abroge, avec effet immédiat, les dispositions de l'arrêté de police du 14 février 2017.

Article 2:

Le présent arrêté de police entrera en vigueur dès son affichage aux endroits usuels destinés aux publications officielles. Il sera également publié au Bulletin provincial de Liège.

Liège, le 15 avril 2019

Catherine DELCOURT Gouverneur f.f.

N° 16 <u>PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS</u>

Circulaire du Gouverneur de la Province du 25 avril 2019



Liège, le 25 avril 2019

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres A Mesdames et Messieurs les Présidents des C.P.A.S. des Communes de la Région de langue française de la Province de Liège

Pour information : à Madame la Commissaire d' Arrondissement

Service du protocole

Place Saint-Lambert, 18A B - 4000 LIEGE Tél. : +32 (0)4 232 32 50 Fax : +32 (0)4 232 33 22 www.provincedeliege.be N° d'entreprise: 0207.725.104 Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président,

En exécution des dispositions de l'article 1er de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/07/74) et l'article 1er de l'arrêté royal de 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics, modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93), modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998, modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013, modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015 et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen sur les édifices publics

- le 6 juin : jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté le Roi Albert II ;
- le 2 juillet : jour anniversaire du mariage de Leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Gouverneur de la Province,

Hervé JAMAR

N°17 <u>RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE</u> <u>ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u>

Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers

Commune(s)	Section(s)	Objet	Date de délibération
------------	------------	-------	-------------------------

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

ANS	Arrêté du Conseil communal relatif au règlement	25 mars 2019
BASSENGE	relatif aux parcs communaux Ordonnance de police en matière d'affichage de	14 mars 2019
B.188B. VGE	propagande électorale	17
BLEGNY	Ordonnance générale de police - modifications du règlement en matière de sanctions administratives communales.	28 mars 2019
	Ordonnance de police en matière d'affichage de propagande électorale.	28 mars 2019
	Ordonnance de police relative aux modalités de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya, la Berce du Caucase et les Renouées asiatiques.	28 mars 2019
CHAUDFONTAINE	Ordonnance de police en matière d'affichage de propagande électorale	27 mars 2019
SOUMAGNE	Ordonnance de police relative à la circulation routière – Réglementation provisoire en raison d'une manifestation publique (Kermesse de Stembert), du 19/07/2019 au 23/07/2019	13 mars 2019
	Certificat de publication n° 0058/2019 – arrêté de police relatif aux mesures de circulation rue Cense-aux-Bawettes et alentours du 1 au 12/04/2019 durant la pose de canalisations pour la SWDE	25 mars 2019
	Certificat de publication n° 0059/2019 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Cardinal Mercier les 27 et 28/03/2019 lors du remplacement d'un avaloir	26 mars 2019
	Ordonnance de police en matière d'affichage de propagande électorale	26 mars 2019
	Certificat de publication n° 0060/2019 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de circulation et à la limitation de vitesse, rue des Fagnis le 5/4/2019 en raison de fouilles en accotement pour la SWDE	28 mars 2019
	Certificat de publication n° 0061/2019 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue Louis Pasteur, 60 les 1 et 2/4/2019 durant un déménagement	28 mars 20189
	Certificat de publication n° 0064/2019 – arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de stationnement rue des Carmes, 1 du 5 au 7/4/2019 durant l'évacuation de déchets	02 avril 2019

1	0 00 1 11 0 00000000	01 112010
	Certificat de publication n° 0062/2019 – arrêté de	01 avril 2019
	police relatif aux mesures de circulation prises	
	rue Frumhy et du Fort du 1 au 12/04/2019 en	
	raison de travaux de pose de pavés de repères sur	
	la liaison Rabosée-Battice	
	Certificat de publication n° 0063/2019 – arrêté de	01 avril 2019
	police relatif aux mesures d'arrêt et de	
	stationnement rue de l'Egalité (entre l'entrée de	
	l'Athénée et le n° 49), le 06/04/2019 durant un	
	déménagement	
	Autorisation de police accordée pour le	02 avril 2019
	stationnement d'un car pour les visites médicales,	
	place de la Gare, le jeudi 11 avril 2019	
	Autorisation de police accordée pour effectuer un	02 avril 2019
	travail de raccordement d'un bâtiment industriel	02 47711 2019
	rue Jean Louis Paggen, entre le 5/4 et le	
	26/04/2019	
	Certificat de publication n° 0067/2019 – arrêté de	03 avril 2019
	police relatif aux mesures d'arrêt et de	05 uviii 2019
	stationnement interdits rue Célestin Demblon,	
	164 du 20/04/2019 au 10/05/2019 durant les	
	travaux de rénovation d'une toiture	21 2010
	Certificat de publication n° 0069/2019 – arrêté de	21 mars 2019
	police relatif aux mesures de circulations, le	
	19/04/2019, à l'occasion d'un « Chemin de	
	Croix » à Cerexhe et Melen	
	Certificat de publication n° 0070/2019 – arrêté de	08 avril 2019
	police relatif aux mesures d'arrêt et de	
	stationnement interdits rue Arnold Trillet, 170 et	
	172, du 09/04/2019 au 20/04/2019 durant les	
	travaux de sablage d'une façade	
	Certificat de publication n° 0073/2019 – arrêté de	10 avril 2019
	police relatif aux mesures d'arrêt et de	
	stationnement rue Louis Pasteur du n° 62 à 68,	
	les 12, 13 et 14/04/2019 durant un déménagement	
	Certificat de publication n° 0073/2019 – arrêté de	10 avril 2019
	police relatif aux mesures d'arrêt et de	10 001100 2017
	stationnement interdits Avenue de la Libération et	
	rue Hotton, du 10/04/2019 au 22/04/2019 durant	
	l'extension du réseau de gaz	
	Certificat de publication n° 0074/2019 – arrêté de	15 avril 2019
		15 avrii 2019
	police relatif à l'installation d'une signalisation	
	conforme Clos du Hêtre, 8, 23 et 25 : du	
	17/04/2019 au 29/05/2019 durant les travaux	
	d'installation d'une conduite de gaz	17 110010
	Arrêté de police relatif aux mesures de circulation	17 avril 2019
	rue Pierre Curie (du n°46 au n°167) et rue Louis	
	Pasteur du côté des immeubles impairs le 20 avril	
	2019 de 12h00 à 17h00 à l'occasion de la course	
	cycliste pour espoirs dénommée « Liège-	
	Bastogne-Liège Espoirs »	
	Ordonnance du Bourgmestre ayant pour objet les	17 avril 2019
	mesures de circulation et de sécurité prises à	
	l'occasion de l'organisation de la course cycliste	
	pour espoirs «Liège-Bastogne-Liège Espoirs », la	
	Police locale BEYNE-FLERON-SOUMAGNE	
	BETTE BETTE	I

		assumana la cinculation : Cannofoun muo do	
		assurera la circulation : Carrefour rue de	
		Cerexhe/rue du centre, Carrefour rue du centre/	
		rue Campagne, Carrefour RN3/RN604, Carrefour	
		rue du Peuple/rue de l'Egalité, Carrefour RN604/	
		RN621, le 20 avril 2019	
		Certificat de publication n° 0080/2019 – arrêté de	18 avril 2019
		police relatif à l'installation d'une signalisation	
		conforme rue Alfred Defuisseaux : du 23/04/2019	
		au 30/04/2019 durant les travaux de réfection de	
		voirie	
		Certificat de publication n° 0081/2019 – arrêté de	18 avril 2019
		police relatif à l'installation d'une signalisation	10 avrii 2017
		conforme rue Campagne : du 23/04/2019 08h00	
		au 26/04/2019 durant les travaux de réfection de	
		l'affaissement de la voirie	
		Certificat de publication n° 0082/2019 – arrêté de	18 avril 2019
		police relatif à l'installation d'une signalisation	
		conforme rue de la siroperie : du 29/04/2019 au	
		04/07/2019 durant les travaux d'égouttage	
	Melen	Certificat de publication n° 0083/2019 – arrêté de	18 avril 2019
		police relatif à l'installation d'une signalisation	
		conforme rue de la Clef : du 06/05/2019 au	
		07/06/2019 durant les travaux de réfection de	
		voirie (remise en état de la couche d'asphalte)	
VISÉ			25 mars 2019
VISE		Ordonnance de police relative au stationnement	23 mars 2019
		des véhicules rue Haute, à hauteur de la salle des	
		Anciens Arbalétriers sur 4 emplacements du 16 au	
		19 mai 2019 à l'occasion du gala du club de danse	
		« Rev'dance »	
		Adoptions des ordonnances de police temporaires	18 mars 2019
		relatives :	
		- à la circulation routière et piétonne sur le	
		passage à niveau n° 16, rue Joseph Lhoest du 20	
		au 24 mars 2019 durant les travaux d'entretien	
		- aux mesures de circulation prises à l'occasion	
		d'une course de côte pour voitures anciennes le	
		21 avril 2019	
		- aux mesures de sécurité prises afin d'assurer la	
		sécurité des spectateurs à l'occasion d'une course	
		de côte pour voitures anciennes, le 21 avril 2019	10 2010
		Confirmation des ordonnances de police	10 mars 2019
		temporaires relative aux mesures de circulation :	
		- du 12/3 au 04/04/2019 rue du Hournay, de	
		Hallembaye, du Canal à l'occasion de la pose de	
		câble dans le cadre du projet Alegro	
		- sur le parking de la Collégiale à l'occasion de la	
		fête foraine du 27/3 au 8/4/2019	
		- à l'occasion de la journée du Bien-Etre et de la	
		Convivialité le 31 mars 2019	
		- à l'occasion de la brocante de la Montagne Saint	
		Pierre, le 8 juin 2019	
		- à l'occasion de l'organisation du « Relais pour	
		~	
		la Vie » sur la piste d'athlétisme de Visé les 22 et	
		23 juin 2019	
		- à l'occasion de l'organisation du « Jogging pour	
		la Vie »le 23 juin 2019	

Règlement complémentaire de police de la	18 mars 2019
circulation pour les voiries communales	10 mars 2019
Adoptions des ordonnances de police temporaires	01 avril 2019
relatives:	01 WIN 2017
- au stationnement des véhicules : rue Haute, à	
hauteur du porche de la salle des Anciens	
<u> </u>	
Arbalétriers sur deux emplacement, du vendredi 5	
avril 2019 au samedi 6 avril 2019, à l'occasion	
d'une manifestation au sein de la salle	
- au stationnement des véhicules rue de	
Maastricht, rue d'Artagnan, rue des Cimentiers,	
rue de l'Ecluse, Promenade d'Aiguillon, Quai du	
Halage, rue Basse-Hermalle, rue du Trilogiport,	
Rampe du Pont de Haccourt, Rampe du Pont de	
Hermalle, Chaussée d'Argenteau, rue de Richelle,	
rue de Saint-Remy, le samedi 04 mai 2019 à	
l'occasion des courses cyclistes dans le cadre du	
« Tour de la Basse-Meuse 2019 »	
- à la circulation et au stationnement des véhicules	
rue Derrière le Temple, portion comprise entre	
l'allée des Marguerites et l'allée des Pâquerettes,	
allée des Bruyères, le dimanche 09 juin 2019 à	
l'occasion de la brocante du quartier de Ma	
campagne.	
Adoptions des ordonnances de police temporaires	15 avril 2019
relatives:	
- au stationnement des véhicules sur l'ensemble	
du parking de la place de la Collégiale durant les	
périodes du 15/04/2019 au 18/04/2019	
(montage) ; du 24/04/2019 au 24/04/2019	
(démontage) et sur la partie supérieur de la place	
de la Collégiale occupée par les châlets du	
19/04/2019 au 22/04/2019, pour le montage et le	
démontage du village « Apérofestif » sur la place	
de la Collégiale	
- à la circulation des véhicules : Rue Haute, le	
lundi 22/04/2019 de 18h30 à 24h ; sur le	
stationnement des véhicules rempart des	
Arquebusiers, à hauteur des bureaux Malmendier,	
des deux côtés de la chaussée, le lundi 22/04/2019	
de 15h à 22h; rue Haute, entre la rue Raskinroy	
et la place du Marché, des deux côtés de la	
chaussée, le 22/04/2019 de 18h à 24h, à	
l'occasion de la descente des Anciens Arbalétriers	
Visétois	
- au stationnement des véhicules des deux côtés de	
la chaussée : chaussée d'Argenteau, entre la	
rampe du pont (rond-point) et la rue de Richelle,	
jusqu'au carrefour avec la rue de Saint-Remy;	
rue de Saint-Remy, le mercredi 24/04/2019 de	
8h30 à 12h à l'occasion de la course cycliste	
« Flèche Wallonne »	
- à la circulation et au stationnement des véhicules	
dans diverses rues du centre-ville de Visé le	
samedi 27/04/2019 de 14h à 22h et le dimanche	

Anciens Arbalétriers Visétois. - à la circulation locale des véhicules rue Lambert Mayers, rue du Brouck et rue de Loën, le samedi 04/05/2019 de 17h à 22h à l'occasion de la « Route de la Bière et du Péket » - à la circulation des véhicules sur le passage à niveau n°18, rue Pierre Andrien du lundi 06/05/2019 à 22h au dimanche 12/05/2019 à 6h, pour les travaux d'entretien au PN18 - à la circulation et au stationnement des véhicules dans diverses rues du centre-ville de Visé et de Devant-le-pont, le dimanche 12/05/2019 de 6h à 18h ; au stationnement des véhicules sur l'ensemble du parking de la place Reine Astrid et place Reine Astrid, sur le tronçon compris entre la rue du Collège et le Rempart des Arbalétriers	
*	

ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME

AMAY		Amôté de police volatif au marques de sinculation	03 avril 2019
AMAI		Arrêté de police relatif aux mesures de circulation	03 avrii 2019
		sur la Place des Cloîtres le 05 mai 2019 à	
		l'occasion de la Fête des voisins	
BRAIVES		Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de	28 mars 2019
		stationnement sur la Place du Carcan le 28 mars	
		2018 et 5 avril 2019 en raison du départ et du	
		retour des élèves de l'école communale de Braives	
		en Classes de Neige	
		Arrêté de police relatif aux mesures de	28 mars 2019
		circulations devant l'immeuble sis rue de	
		Marneffe n°8, qui présente un mur montrant des	
		signes de délabrement.	
	Ciplet	Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de	28 mars 2019
	1	stationnement sur la place du Carcan le samedi	
		30 mars 2019 durant les travaux d'élagage	
	Ciplet	Arrêté de police relatif aux mesures de	09 avril 2019
	- <i>T</i>	circulations dans les rues Thier Lemoine et du	
		Ruisseau, du mercredi 10 avril 2019 au 26 avril	
		2019 durant les travaux de pose d'un nouveau	
		revêtement.	
	Fallais	Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt et de	28 mars 2019
	1 civiciis	stationnement rue de Dreye le lundi 1 ^{er} avril et le	20 /// 5 2 0 1 7
		vendredi 5 avril 2019 lors du départ et retour de	
		Classes Vertes des élèves de l'école communale	
		de Fallais	
		Arrêté de police relatif aux mesures d'arrêt, de	28 mars 2019
		stationnement et de circulation sur le parking de	20 mars 2017
		1	
		l'ancienne gare et chemin du Via le mercredi 03	
		avril 2019 pour le Marché local artisanal de	
	<i>T</i> . •	Printemps 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	20 2010
	Tourinne-	Arrêté de police relatif aux mesures de circulation	20 mars 2019
	la-	et de sécurité prises le samedi 23 mars 2019 à	
	Chaussée		

	I		
		l'occasion du Grand Feu à Tourinne, rue des Trixhes	
		Arrêté de police relatif aux mesures de circulation prise sur le tracé de la course cycliste le 23 mars 2019	20 mars 2019
DONCEEL		Arrêté du CC relatif à l'autorisation et aux mesures de circulation prises suite à l'épreuve cycliste le 22 avril 2019	26 mars 2019
	Limont	Arrêté du CC relatif à l'autorisation et aux mesures de circulation prises suite à des travaux de réfection voirie, rue de Stier du 18 février 2019 à la fin du chantier.	11 avril 2019
	Jeneffe	Arrêté du CC relatif à l'autorisation et aux mesures de circulation prises pour l'activité « Jogging de Jeneffe » dans les rues de l'entité, le 01 mai 2019	11 avril 2019
FEXHE-LE-HAUT- CLOCHER		Arrêté de police relatif à l'interdiction de circuler rue de Liège dans le sens allant de la Place J. Hodeige à la Grand Route, soit entre les n°152 et 100.	03 avril 2019
OREYE		Arrêté de police relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement rue de la Westrée entre les n°2 et 4, le vendredi 22 février 2019 de 17h00 à 18h30 et le samedi 23 février 2019 de 00h30 à 01h30, afin de permettre aux supporters de monter dans le car.	28 mars 2019
		Arrêté de police autorisant la société TEGEC à placer et à faire usage de signaux routiers, Grand'route 18/A du 15 au 19 mars 2019 pour réaliser des travaux de raccordement au réseau d'eau.	28 mars 2019
		Arrêté de police relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement rue de la Westrée entre les n°3b et 5, le dimanche 10 mars 2019 de 13h15 à 13h45 et de 23h30 à 00h30, afin de permettre aux supporters de monter dans le car.	28 mars 2019
VILLERS-LE- BOUILLET		Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière à l'occasion de l'organisation du Villers'Day du 25 avril 2019 au lundi 29 avril 2019.	
WAREMME		Ordonnance de police relative à la fermeture des terrasses des débits de boisson	25 mars 2019

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

PLOMBIÈRES	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures circulation routière à l'occasion de l'organisation d'un jogging le dimanche 07 avril 2019	18 mars 2019
	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière à l'occasion de l'organisation d'un jogging el 14 avril 2019	25 mars 2019
	Arrêté de police relatif à la suppression de la limitation de stationnement pendant une durée de	10 janvier 2019

		T	T
		15 minutes sur l'accotement rue du Chemin de Fer, devant les immeubles n°64 et 66.	
		Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière à l'occasion de la soirée « Afterwork » organisée le 10 mai 2019 sur la Place communale – du jeudi	01 avril 2019
	Hombourg	09 mai 2019 au samedi 11 mai 2019. Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière pour l'installation d'un chapiteau entre la placette et l'église, le dimanche 14 avril 2019 à l'occasion des deux ans de la fromagerie « Au coin du pub ».	01 avril 2019
THEUX		Ordonnance du collège communal en matière d'affichage de propagande électorale – décide de ne pas implanter de panneaux supplémentaires sur le territoire communal mais d'autoriser l'affichage électoral sur les panneaux publics existants.	01 avril 2019
VERVIERS		Certificat de publication n° 024/2019 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet les mesures de sécurité prises en raison du danger résultant de la présence d'un arbre menaçant de choir, rue Thiervaux	11 mars 2019
		Certificat de publication n° 025/2019 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet les mesures de circulation prises durant le weekend carnavalesque et la soirée des 100 jours, du 13 au 18 mars 2019	12 mars 2019
		Ordonnance du Collège ayant pour objet les mesures provisoire de circulation à l'occasion de l'organisation de la « Kermesse de Pâques », du 15/04/2019 au 08/05/2019	13 mars 2019
		Certificat de publication n° 026/2019 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet les mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation de la marche contre le Racisme et les discriminations le 20 mars 2019	14 mars 2019
		Certificat de publication n° 027/2019 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet les mesures de circulation et de sécurité prises à l'occasion de l'organisation de la course cycliste « Challenge Bicyclic » le 7 avril 2019	20 mars 2019
		Certificat de publication n° 028/2019 – ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet l'abattage urgent en raison du danger résultant 15 de la présence d'un arbre menaçant de choir, rue de la Moinerie à Petit Rechain	15 mars 2019
		Ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet les mesures de circulation et de sécurité prises à l'occasion de l'organisation de la « rue réservée au jeu » durant les vacances scolaires, Rue Gran Vinâve : du 06/04/2019 au 22/04/2019	25 mars 2019
		Ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet les mesures de circulation et de sécurité prises à l'occasion de l'organisation d'un	25 mars 2019

Т	Continue de maite man autre a continue a con	
	« Cortège de voitures ancêtres Seigneurie de la Vervi-Riz asbl », le 31/03/2019	
	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière en raison d'une manifestation publique (Jogging KINEO Fitness, le 24 mai 2019.	27 mars 2019
	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière en raison d'une manifestation publique (Brocante des Hougnes), le 12 mai 2019.	27 mars 2019
	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière en raison d'une manifestation publique (Course cycliste-Flèche Wallonne « Elites HOMMES », le 24 avril 2019.	01 avril 2019
	ordonnance du Collège ayant pour objet les mesures provisoire de déplacement du marché hebdomadaire tous les samedis de 04h30 à 15h30, pendant les manifestations.	03 avril 2019
	Ordonnance de police temporaire relative aux diverses mesures de circulation routière en raison d'une manifestation publique (Brocante du lundi de Pâques), le 22 avril 2019.	09 avril 2019
	Certificat de publication n° 038/2019 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet les ajustements des mesures de réimplantation concernant le déplacement, à titre provisoire, du marché hebdomadaire en raison de chantier	16 avril 2019
	Certificat de publication n° 039/2019 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion de la fête de quartier de l'Abattoir (journée multiculturelle, le 4 mai 2019)	03 avril 2019
	Certificat de publication n° 040/2019 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion de l'organisation d'une activité commerciale estivale (Installation de terrasses dans la voie de desserte de la rue Jules Cerexhe), du 1 ^{er} mai 2019 au 15 octobre 2019	03 avril 2019
	Certificat de publication n° 041/2019 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique (Jogging de Stembert), le 5 mai 2019	03 avril 2019
	Certificat de publication n° 042/2019 – ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique (Exposition de voitures américaines), le 9 juin 2019	03 avril 2019

Certificat de publication n° 043/2019 — ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique (Projet santé et vélo), le 7 mai 2019	
Certificat de publication n° 044/2019 — ordonnance de la Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison de l'adaptation des horaires du piétonnier des rues de l'Harmonie, du Brou, du Pont Saint-Laurent ainsi qu'une partie de la place verte et mesures connexes.	24 avril 2019